

UN CINÉMA À L'ARMORICA

Propositions de l'association
« Pour un cinéma des abers »

Avril 2018

De la création de l'association aux propositions concrètes de l'architecte Guy Fauvet : le projet en quelques dates

L'association « Pour un cinéma des Abers » est créée en 2012. Le projet est d'implanter un cinéma associatif sur le territoire de la CCPA pour répondre aux attentes de la population d'une zone géographique qui ne dispose encore d'aucune offre cinématographique.

Des rencontres ont lieu avec la municipalité de Lannilis qui se montre très intéressée. Des réunions publiques largement suivies sont organisées, démontrant l'intérêt d'un grand nombre d'habitants pour le projet.

En 2013 une étude de marché commanditée par la CCPA conclut à l'opportunité de l'ouverture d'un cinéma de trois salles dans le pays des Abers, sur la base d'un marché potentiel de 72 000 entrées par an, tout en insistant sur la nécessité d'un partenariat entre l'exploitant et la commune accueillante, afin d'assurer la viabilité de l'entreprise. (cf : conclusion de l'étude en annexe)

Le projet est toutefois gelé en raison d'un changement de municipalité à Lannilis. Mais à l'automne 2016, l'association le présente à la municipalité de Plouguerneau qui, depuis quelques mois, s'interroge sur un éventuel réaménagement de l'espace Armorica permettant d'en améliorer la fréquentation.

L'arrivée de Jacques Déniel à Plouguerneau permet alors d'envisager concrètement quel pourrait être le fonctionnement d'un cinéma dans le centre culturel déjà existant. Directeur pendant trente ans de salles à Dunkerque, Tourcoing et Genevilliers, ce jeune retraité donne à l'association une nouvelle impulsion. Plusieurs rencontres ont lieu avec le maire de Plouguerneau, l'adjoint à la culture et la majorité municipale, mettant en avant l'intérêt de la ville pour la création d'un cinéma sur la commune.

En mars 2017, un architecte conseil de de l'ADRC (Association pour le Développement Régional du Cinéma), Christian Landais, missionné par la municipalité, confirme la possibilité de construire une salle de cinéma dans l'Armorica et conseille l'utilisation de la salle 2 Eliane Pronost pour la création d'une salle dédiée.

L'architecte du bâtiment, Guy Fauvet, sollicité à son tour, fait quatre propositions d'aménagement différentes. La municipalité demande à l'association de donner son avis sur chacune d'elles.

Seize arguments pour une salle dédiée « cinéma » à l'Armorica

Une dynamique culturelle ambitieuse pour la commune de Plouguerneau

1. Pour proposer une offre culturelle variée et complémentaire à l'Armorica il nous semble important de disposer d'une salle dédiée au cinéma. Il n'y aurait pas alors de concurrence entre spectacle vivant et cinéma pour les créneaux les plus favorables comme le vendredi ou le samedi soir. Au contraire il pourrait y avoir alors une vraie émulation et concertation permanente entre spectacle vivant et cinéma.
2. Une programmation commune cinéma-spectacle vivant pourrait être envisagée lors d'évènements particuliers de l'année, week-ends ou festivals associant films et représentations théâtrales ou musicales sur un même thème.
3. Le cinéma attirerait à l'Armorica un public plus large qui ne vient pas naturellement à des concerts ou des représentations théâtrales mais qui pourrait être petit à petit intéressé par ces manifestations en fréquentant le cinéma.
4. De même les associations utilisant ponctuellement la salle Le Guellec pourraient être attirées par l'offre culturelle plus « grand public » que représenterait un cinéma.

De proche en proche une dynamique ambitieuse d'éducation populaire pourrait être enclenchée.

Une offre culturelle variée qui ne coûte pas cher, une fois la salle créée

5. Le cinéma comporte peu de risques pour l'exploitant. Contrairement au spectacle vivant on ne préachète pas un film. S'il n'y a aucun ticket vendu pour une séance, l'exploitant n'a rien à payer. Le montant des recettes se calcule au prorata des places vendues. Le prix d'un ticket se décompose en effet ainsi : 41% pour l'exploitant 41 % pour le distributeur et le producteur et le reste en taxes diverses. Quel que soit le nombre de tickets vendus 41% de la recette revient donc toujours à la salle. Seuls les frais liés à la communication et à l'animation (affiches, déplacements ponctuels de réalisateurs et d'intervenants) ainsi que l'envoi des fichiers de films sur disques durs sont donc totalement à la charge du cinéma.
6. Dans une salle de cinéma associative, la plupart des tâches sont assurées par des bénévoles qu'il s'agisse de la programmation, de l'animation, de la projection ou de la vente de billets ce qui réduit de beaucoup les coûts de fonctionnement.
7. Le numérique permet de disposer des films dès leur sortie. Il serait donc possible de voir à Plouguerneau les films récents au même moment et dans les mêmes conditions qu'à Brest ou Paris. Le choix est important : 600 films en 2016 ! Toutefois pour obtenir les films des diffuseurs il faut aussi pouvoir assurer ceux-ci d'une diffusion à des horaires différents et plus particulièrement aux horaires susceptibles d'attirer une audience importante pendant le week-end, ce qui suppose une salle dédiée et confortable.

8. La seule façon de fidéliser un public cinéma est de lui proposer des séances chaque jour avec tout le confort visuel et sonore que seule peut offrir une vraie salle conçue pour cela : projection numérique de qualité, son spatialisé enveloppant avec des hauts parleurs spécialisés diffusant sons et ambiances, fauteuils confortables.

Une pratique populaire, aidée par des subventions et dispositifs publics importants

9. Le cinéma est aujourd'hui une pratique culturelle plébiscitée par les Français avec une fréquentation en hausse en 2016 avec 213 millions de tickets vendus, une situation exceptionnelle en Europe, due en partie à l'excellente qualité du parc des salles et au prix modéré des places (entre 4 et 8 euros le ticket dans les salles associatives en Bretagne).

Cette augmentation de la fréquentation est particulièrement sensible en région. Ainsi le cinéma « L'image » à Plougastel et le cinéma « Le Bretagne » à Saint-Renan ont-ils connu en 2017 une hausse de fréquentation respective de 7% et de 9 % avec entre 30 000 et 40 000 entrées, ce qui les place légèrement au-dessus de la moyenne nationale, malgré leur proximité de l'agglomération brestoise qui compte un nombre d'écrans particulièrement élevé. Un cinéma dans le pays des Abers plus éloigné de Brest et comptant néanmoins une population importante pourrait facilement viser un nombre d'entrées similaires comme le montre bien l'étude de marché.

10. Le label « Art et Essai » obtenu lorsque 40% de la programmation correspond à des films de ce type permet d'obtenir une subvention annuelle de l'État de 10 000 euros. Le département du Finistère contribue à hauteur de 7650 € à la rémunération d'un animateur. L'association veillerait à un juste équilibre entre une programmation grand public et une programmation culturelle donnant accès à des subventions publiques.

11. Les programmes d'accompagnement scolaires des films sont une réussite en France qu'ils s'agissent des dispositifs « École et Cinéma » « Collèges au Cinéma » ou « Lycéens et apprentis au Cinéma ». Une attention particulière serait apportée par l'association au public enfant par un travail suivi avec les établissements scolaires mais aussi par une programmation régulière pour les plus jeunes le mercredi et le dimanche et des ciné-goûters.

Un outil fédérateur au service du lien social

12. Le cinéma permet de créer facilement du lien social. Il touche toutes les catégories de population et toutes les générations. Le public vient pour le film mais aussi pour pouvoir en discuter après avec des intervenants ou tout simplement avec des amis autour d'un verre ou d'un repas.

13. Un cinéma à Plouguerneau permettrait de dynamiser le commerce local, en augmentant la fréquentation des bars et restaurants du bourg

14. Adhérer à l'association selon ses goûts et ses disponibilités représenterait aussi pour les nouveaux arrivants sur la commune un moyen agréable de rencontrer des Plouguernéens et de s'intégrer à la vie locale.

15. Au cours de l'année quelques évènements culturels ambitieux, week-end festivals autour d'un réalisateur ou d'un thème pourrait s'adresser à public cinéphile large venu de tout le Nord Finistère et contribuer à la notoriété de la commune.

16. L'été une programmation familiale et festive pourrait s'adresser plus particulièrement aux estivants et augmenter le potentiel touristique de la région.

Un cinéma soutenu par une association dynamique contribuerait donc grandement à l'attractivité de Plouguerneau. Beaucoup d'habitants de la région des abers nous ont déjà fait part de leur adhésion au projet.

Les 4 propositions de l'architecte

- **Hypothèse 1** : aménagement d'une salle de cinéma en lieu et place de la salle 3 (Jacques Le Guellec) avec verrière (110 m²) comme salle d'attente (espace total 290 m²), cabine de projection côté couloir, 180 mètres carrés, 100 places.

- **Hypothèse 2** : salle 3 (Jacques Le Guellec) avec verrière (110 m²) comme salle d'attente (espace total 290 m²), cabine de projection sur réserve côté parking, 180 mètres carrés, 100 places.

Les hypothèses 1 et 2 situant la salle de cinéma à la place de la salle 3 s'intègrent mal dans l'Armorica en ne respectant pas l'harmonie de la conception du bâtiment et la facilité des circulations.

Elles ajoutent un hall de 110m² au grand hall déjà existant et privent l'Armorica de toute lumière extérieure.

Elles ont aussi le désavantage de supprimer une salle en lien direct avec l'office qui sert pour l'organisation de nombreux repas ainsi que pour la tenue du conseil municipal, de réunions diverses et d'expositions...

Le coût par fauteuil de ces deux hypothèses, 2610 € par fauteuil (hyp1) et 2910 € (hyp2) reste raisonnable mais plus cher que le coût de l'hypothèse 4.

Le maintien de la salle 3 en l'état actuel nous paraît donc très souhaitable pour que s'y déroulent toutes les manifestations déjà existantes mais aussi pour organiser des repas, débats, expositions... en relation avec un cinéma implanté en salle 2.

- **Hypothèse 3** : extension sur parking derrière la salle 3 avec entrée et sanitaires autonomes, 180 mètres carrés, 100 places.

Dans cette hypothèse, la salle de cinéma est complètement déconnectée de l'Armorica et ne correspond plus du tout au projet de cinéma de l'association "Pour un cinéma des Abers" qui souhaite un cinéma qui fonctionne en harmonie totale avec l'équipe de l'Armorica et le projet culturel de la ville et du lieu.

De surcroît cette hypothèse est la plus coûteuse: 3870 € par fauteuil.

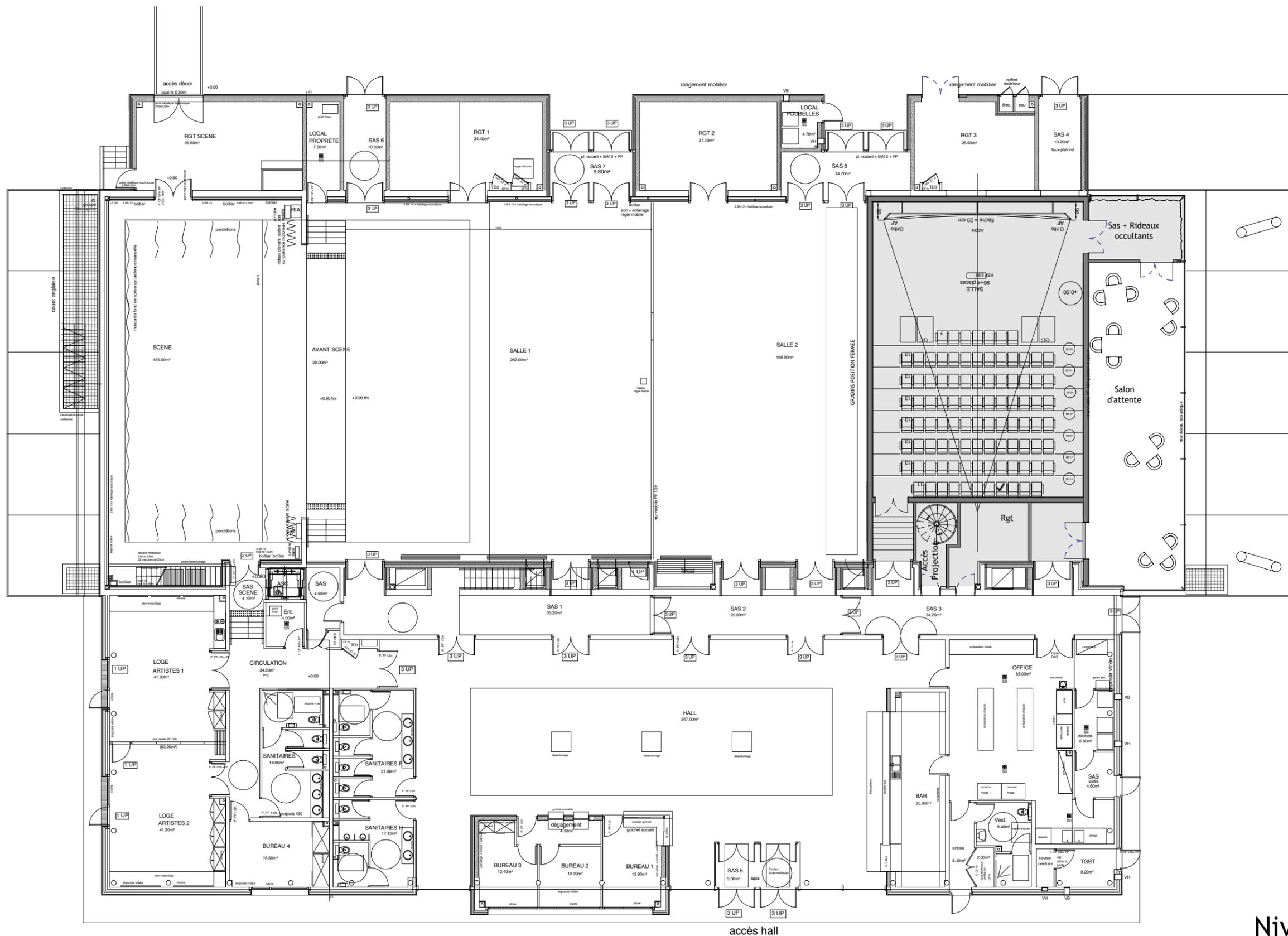
- **Hypothèse 4** : salle 2 (Eliane Pronost) avec 22 m² pris sur salle 3, 220 mètres carrés, 126 places.

Cette dernière hypothèse correspond à notre projet de cinéma défini par les seize arguments décrits précédemment. Il a l'avantage de s'intégrer pleinement dans l'Armorica tant du point de vue physique - proximité des salles, circulation entre les salles différentes, liens entre les activités culturelles et associatives différentes – que du point de vue humain – travail de l'association en étroite relation avec l'équipe du lieu.

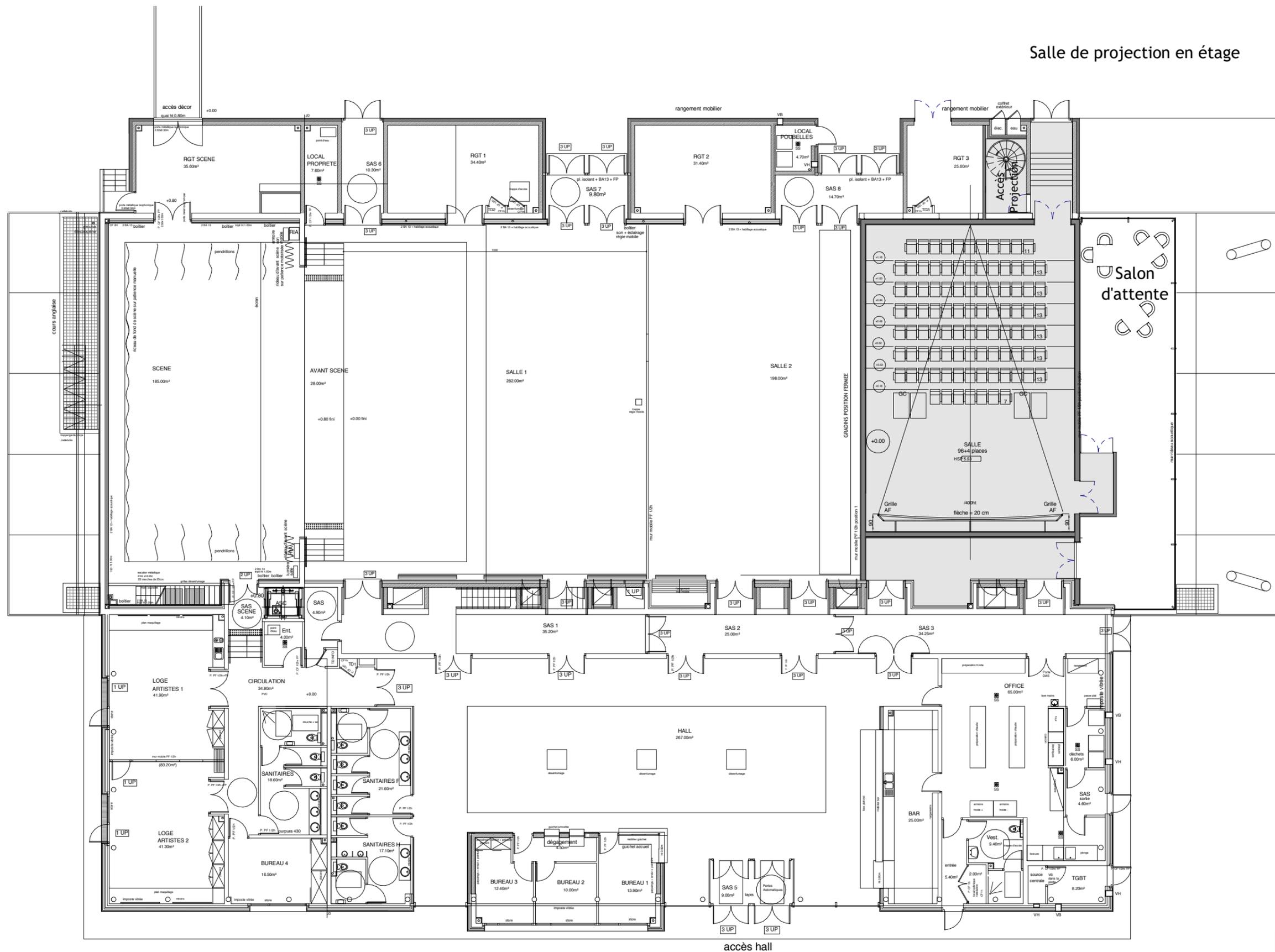
La salle de cinéma est plus grande. L'accès à la cabine de projection par l'escalier déjà existant est plus commode.

Surtout elle permet de disposer de 26 fauteuils supplémentaires ce qui rend la négociation avec les distributeurs des films beaucoup plus facile et permet une meilleure rentabilisation de la salle.

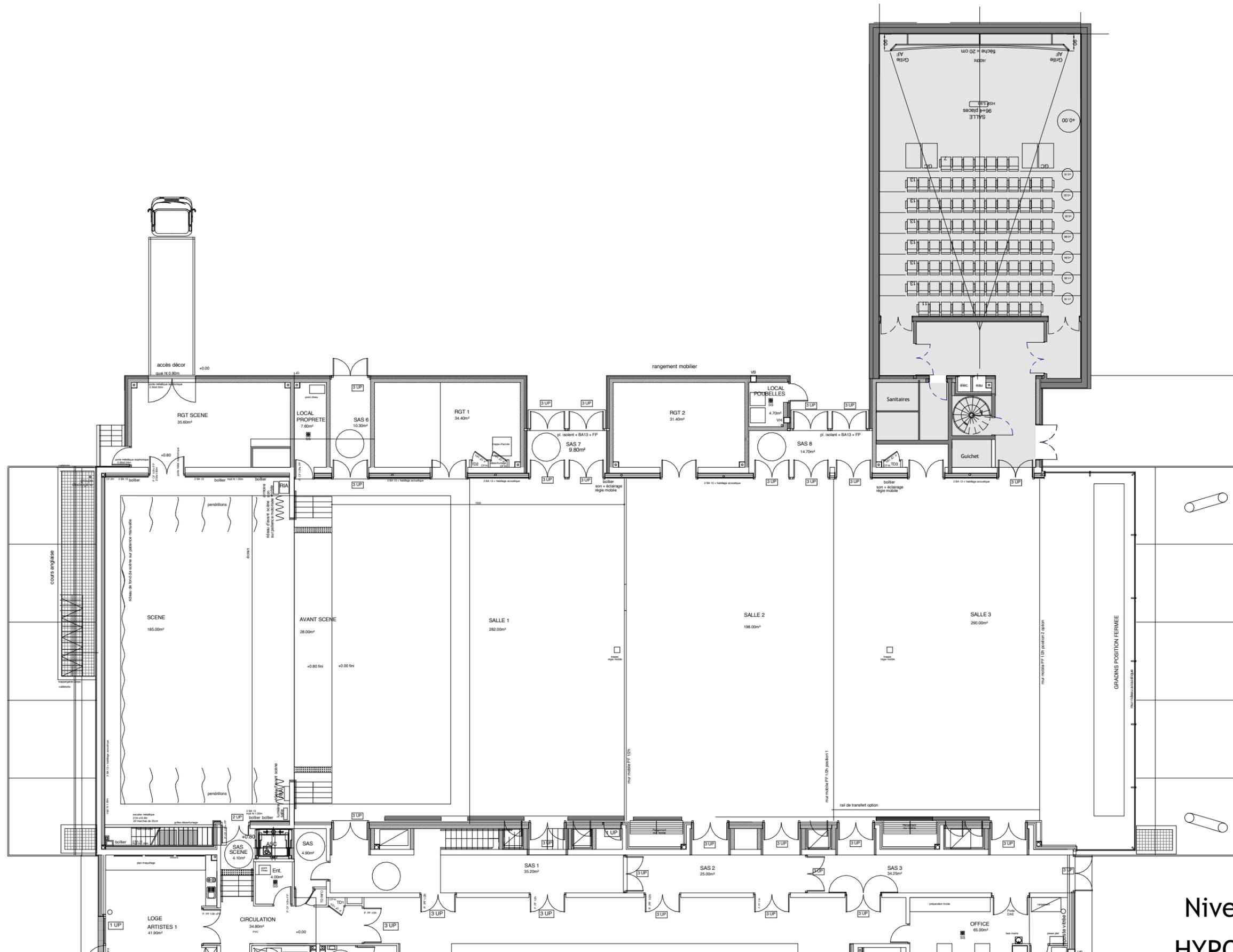
Cette hypothèse a aussi l'avantage d'être la moins chère : 2376 € par fauteuil.



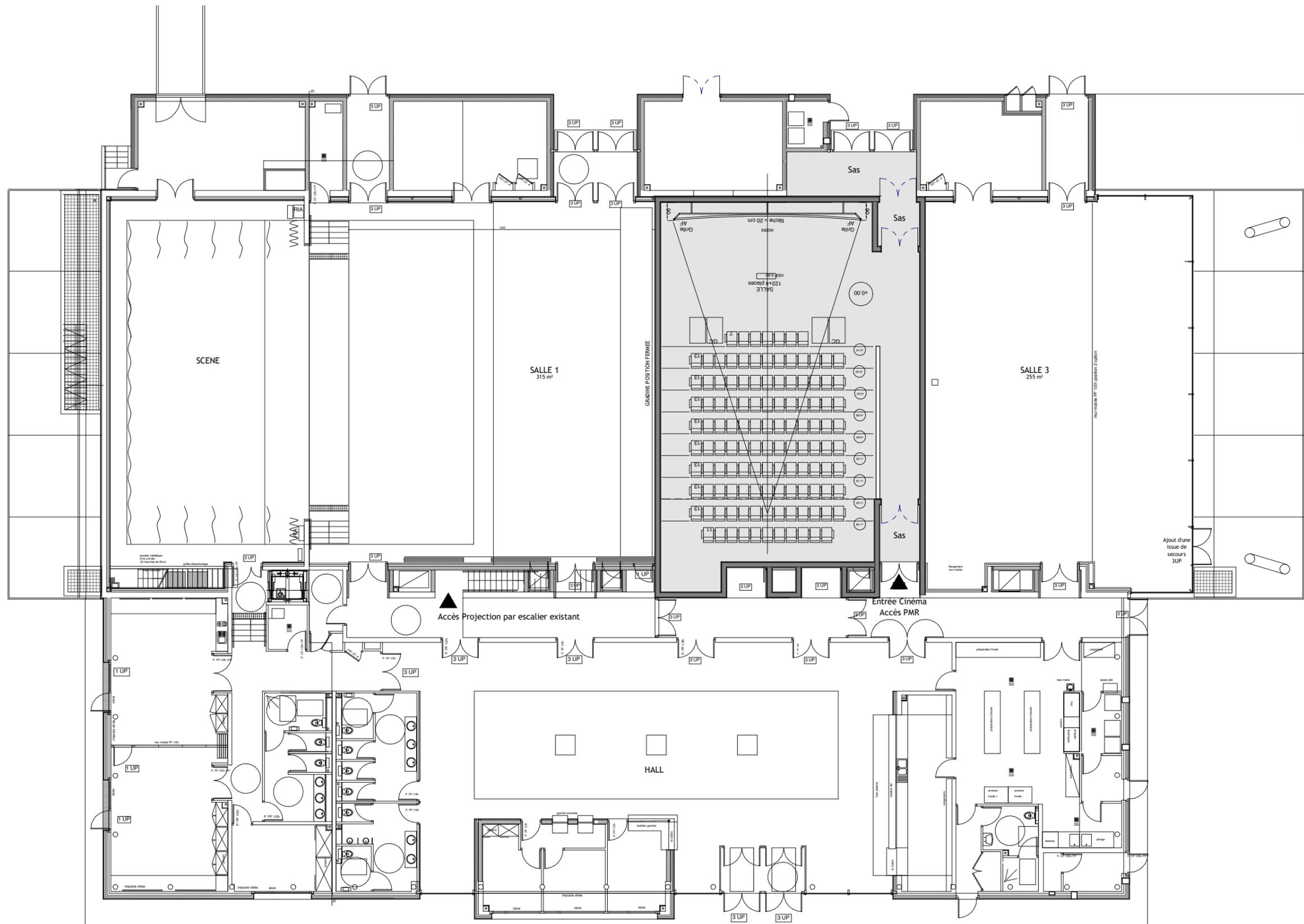
Niveau RDC
HYPOTHESE 1



Niveau RDC
HYPOTHESE 2



Niveau RDC
HYPOTHESE 3



Niveau RDC

Implantation du cinéma dans la salle 2

PLOUGUERNEAU - ARMORICA - CINEMA

Quelle programmation ?

Une programmation se pense en termes de politique, d'éthique, d'esthétique culturelle et de lien social. Elle doit essayer de toucher les diverses couches et les divers âges de la population : les enfants, les jeunes, les adultes, les seniors. Elle doit permettre à toutes et à tous d'accéder à une offre cinématographique contemporaine et passée de qualité.

Pour cela nous avons imaginé une grille qui puisse répondre aux attentes de plusieurs catégories de public.

Les mercredis, samedis et dimanches à 14 h30 seraient consacrés aux jeunes et aux familles, ce qui n'empêcherait pas certaines projections de se dérouler sur le temps scolaire, en collaboration avec les écoles primaires et les collèges.

Le mercredi soir à 20h30, le jeudi à 18h, le vendredi à 14h30 et 18h, le samedi soir à 20h30, le dimanche à 17h et le mardi à 14h30 et 20h30 seraient fléchés « grand public », avec des films pouvant fédérer une large partie de la population.

Les séances du mercredi à 18h, du vendredi à 20h30, du samedi à 18h, du dimanche à 20h30 et du mardi à 18h s'adresseraient à un public intéressé par une programmation plus culturelle, de type « Art et essai ».

Enfin le jeudi soir serait le rendez-vous des grands classiques du cinéma, dit films de "patrimoine", des documentaires sociaux, politiques, historiques... ou de films en langue bretonne.

Certaines de ces projections seraient suivies de débats avec les réalisateurs, les scénaristes ou des spécialistes du thème abordé par le film.

Un cinéma pour l'Armorica

	Projets d'aménagements		
	Extension par le nord-ouest	Aménagement de la salle vitrée (Jacques Le Guellec)	Aménagement de la salle centrale (Eliane Pronost)
L'environnement du cinéma			
Intégration globale dans l'Armorica	Non	Oui	Oui
Maintien de la capacité actuelle des place de parking	Non	Oui	Oui
Respect de l'harmonie de conception de l'Armorica	Non	Non	Oui
Conservation de la modularité	Oui	Oui (entre salle 1 et salle 2)	Non
Conservation de la lumière naturelle apportée par la baie vitrée	Oui	Oui (mais n'éclaire plus que le hall attenant à la salle de cinéma)	Oui
Compatibilité avec la fonction d'usage de l'office	Oui	Non (la salle de réception disparaît)	Oui
Utilisation optimale de l'espace existant	Non (+180 m2)	Non (+110 m2 de hall)	Oui
Facilité de circulation depuis l'entrée dans le bâtiment	Non	Non	Oui (salle de cinéma face à l'entrée)
Infrastructure actuelle déjà disponible pour le cinéma	Non	Non	Oui (escalier existant dans la salle de spectacle)
Conservation de la fonction culturelle de la salle 2 (Eliane Pronost)	Oui	Oui	Oui
Conservation de la fonction "réception" de la salle 3 (Jacques Le Guellec)	Oui	Non	Oui
Facilitation de la collaboration avec le projet culturel de l'Armorica	Non	Oui (mais physiquement éloigné)	Oui (proximité de la salle de spectacle)
Le cinéma			
Rapport surface salle / surface utilisée	85%	62%	100%
Surface de la salle (m2)	180	180	220
Nombre de places assises	100	100	126
Coût d'investissement par fauteuil (€)	3870	2760	2376
Rentabilité projetée	Bonne	Bonne	Bonne++ (due à la plus grande capacité de la salle)

■ Caractéristique défavorable

■ Caractéristique acceptable

■ Caractéristique favorable

Grille-horaire d'une semaine-type

	Mercredi	Jeudi		Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
14h30	Jeune public			Grand public	Jeune public	Jeune public		Art et essai
17h00	Art et essai					Grand public		
18h00		Grand public		Grand public	Art et essai			
20h30	Grand public	Répertoire	Documentaire	Art et essai	Grand public	Art et essai		Grand public

Programmation cinéma sur un mois: Mars 2018

Semaine du 28 février au 6 mars

Film jeune public *Cro Man* de **Nick Park** – 1H39 – V.F.

mercredi 28 /03 à 14h30, Samedi 3/03 à 14h30, dimanche 4/03 à 14h30

Film Art et essai *La Forme de l'eau* de **Guillermo del Toro** – 2H03 – V.O.S.T.F et V.F.

mercredi 28/02 à 18h, vendredi 2/03 à 20h30, samedi 3/03 à 18h, dimanche 4/03 à 20h30, mardi 6/03 à 18h

Film documentaire *Fuocuommare, par-delà Lampedusa* de **Gianfranco Rossi** – 1H49 – V.O.S.T.F, suivi d'une rencontre avec un sociologue, historien ou philosophe. Jeudi 1/03 à 20h30

Film Grand public *la Chtite famille* de **Dany Boon** – 1H47

mercredi 28/02 à 20h30, jeudi 1/03 à 18h, vendredi 2/03 à 14h30 et 18h samedi 3/03 à 20h30, dimanche 4/03 à 17h, mardi 6/03 à 14h30 et 20h30

Semaine du 7 au 13 mars

Film jeune public *Mary et la fleur de la sorcière* de **Hiromasa Yonebayashi** – 1H42 – V.F.

ciné-goûter présentation, débat et goûter le mercredi 7/03 à 14h30,

samedi 10/03 à 14h30, dimanche 11/03 à 14h30.

Film Art et essai *Phantom Thread* de **Paul Thomas Anderson** – 2H11 – V.O.S.T.F

mercredi 7/03 à 18h, vendredi 9/03 à 20h30, samedi 10/03 à 18h, dimanche 11/03 à 20h30, mardi 13/03 à 18h

Film du patrimoine *Rio Grande* de **John Ford** – 1H45 – V.O.S.T.F, présenté par **Jacques Déniel**. jeudi 8/03 à 20h30

Film Grand public *Mme Mills, une voisine si parfaite* de **Sophie Marceau** – 1H28

mercredi 7/03 à 20h30, jeudi 8/03 à 18h, vendredi 9/03 à 14h30 et 18h, samedi 10/03 à 20h30, dimanche 4/03 à 17h, mardi 13/03 à 14h30 et 20h30

Semaine du 14 au 20 mars

Film jeune public *Les Aventures de Spirou et Fantasio* de **Alexandre Coffre** – 1H29.

mercredi 14/03 à 14h30, samedi 17/03 à 14h30, dimanche 18/03 à 14h30

Film Art et essai *Eva* de **Benoit Jacquot** – 1H40 – V.O.S.T.F.

mercredi 14/03 à 18h, vendredi 16/03 à 20h30, samedi 17/03 à 18h, dimanche 18/03 à 20h30, mardi 20/03 à 18h

Film en langue bretonne *Avel en o blev / Quatre filles dans le vent* de **Emmanuel Roy** - 52 minutes Rencontre avec le réalisateur Emmanuel Roy jeudi 15/03 à 20h30

Film Grand public *Tout le monde debout* de **Franck Dubosc**– 1H47

mercredi 14/03 à 20h30, jeudi 15/03 à 18h, vendredi 16/03 à 14h30 et 18h, samedi 17/03 à 20h30, dimanche 18/03 à 17h, mardi 20/03 à 14h30 et 20h30

Semaine du 21 au 27 mars

Film jeune public *Croc blanc* de **Rasmus A Sivertsen** – 1H20 – V.F.

mercredi 21/03 à 14h30, samedi 24/03 à 14h30, dimanche 25/03 à 14h30

Film Art et essai *La Prière* de **Cédric Khan** 1H47 mercredi 21/03 à 18h, jeudi 22/03 à 18h, vendredi 23/03 à 20h30, samedi 24/03 à 18h, dimanche 25/03 à 20h30, mardi 13/03 à 18h

Film du patrimoine *Le Bel Antonio* de **Mauro Bolognini** – 1H35 – V.O.S.T.F. jeudi 22/03 à 20h30

Film Grand public *Ready Player One* de **Steven Spielberg**– 2h20 – V.O.S.T.F et V.F.

mercredi 21/03 à 20h30, jeudi 22/03 à 18h, vendredi 23/03 à 14h30 et 18h, samedi 24/03 à 20h30, dimanche 25/03 à 17h, mardi 27/03 à 14h30 et 20h30

La programmation prévisionnelle du cinéma

Type de film	Nombre de films		Dispositif concerné	Label concerné	Origine de la subvention	Nombre de séances		
	Par semaine (6 jours)	Par année (52 semaines)				Par semaine	Par année	
							Séance seule	Séance suivie d'une animation
Grand public	1	40				16	800	
Art et essai	1	50		"Art et essai"	CNC*			
Jeune public	1	50		"Art et essai jeune public"	CNC			10 (goûter)
Patrimoine et Documentaire	1	20		"Art et essai patrimoine et découverte"	CNC			20 (discussion avec le public)
Scolaire		6	"Ecole et cinéma" "Collège au cinéma"		CNC, CD29			
Totaux	4	166				16	800	30

* Centre National de la Cinématographie

Précisions :

L'ouverture du cinéma pendant toute l'année et le nombre de séances sont primordiaux pour entretenir de bonnes relations avec les distributeurs et notre société de programmation de films (Cinédiffusion), ainsi que pour l'obtention du classement "Art et essai" de la salle

L'ouverture pendant l'été est essentielle car la population dans la zone d'attraction du cinéma augmente considérablement pendant les mois de juillet et août.

La tarification prévisionnelle du cinéma

Grille tarifaire prévisionnelle (€)		
Sans adhésion	Plein tarif	7,00
	Tarif jeune (moins de 16 ans)	5,00
	Tarif réduit	5,00
	Tarif scolaire	2,50
Avec adhésion	Carte adhésion individuelle	10,00
	Carte adhésion famille	20,00
	Tarif adhérent (plus de 12 ans)	5,00
	Tarif adhérent (moins de 12 ans)	4,00

Partenariat Orange Cinéday *"le cinéma, c'est mieux à deux"*

Tous les mardis : 1 place achetée = 1 place offerte*

** Offre destinée aux clients Orange qui peuvent inviter une personne de leur choix*

Une activité qui permettrait de diminuer les frais de fonctionnement de l'Armorica

Le cinéma est un loisir populaire. Nous proposons d'amener 20 000 personnes de plus chaque année à l'Armorica et de générer 43 000 euros de nouvelles recettes nettes (43 % du montant des billets vendus). Avec le skatepark et la médiathèque, c'est la possibilité de créer véritablement en centre bourg un lieu de loisir et de culture intergénérationnel à Plouguerneau.

Pour cela il faudrait créer une complémentarité de l'offre culturelle entre spectacle vivant et cinéma et une synergie entre les équipes salariées et bénévoles de l'Armorica. Ainsi la soixantaine de bénévoles du cinéma qui assureront la billetterie, les projections et l'animation du Cinéma pourraient assurer aussi parfois la billetterie « Spectacles ». Quant aux personnels de l'Armorica il nous semble que leurs postes pourraient être partiellement redéfinis.

Maryvonne Kervella, directrice de l'Armorica, aurait la possibilité d'élargir l'offre de l'espace culturel dont elle a la responsabilité en organisant des événements thématiques associant spectacles vivants et expositions à une programmation cinématographique élaborée en partenariat avec notre association. Un festival pourrait être ainsi proposé chaque année qui contribuerait à la notoriété de Plouguerneau, pourquoi pas en début de saison estivale.

Camille le Deun, médiatrice culturelle de l'Armorica, pourrait conforter son rôle en proposant aux écoles et aux collèges avec lesquels elle est déjà en contact de participer aux dispositifs nationaux « Ecoles et collèges au Cinéma » qui offrent chaque année aux enseignants tout un matériel pédagogique pour travailler autour d'une sélection de films adaptés au jeune public.

Quant à Julien Guillerm, régisseur de l'Armorica, qui verrait son temps de travail lié à la modularité diminuer, il pourrait chaque sélection mardi télécharger les nouveaux films et préparer pour les bénévoles la playlist de la semaine. Cette nouvelle mission valoriserait les compétences de projectionniste qu'il détient déjà.

L'activité cinéma permettrait ainsi, dès la troisième année d'exploitation, de financer un quart temps de deux employés de l'Armorica.

Ainsi, dans le budget prévisionnel triennal que vous trouverez dans les pages suivantes, nous avons imaginé l'échéancier suivant :

- première année d'exploitation : un quart-temps du poste de Julien et un quart-temps du poste de Camille seraient mis à la disposition du cinéma par l'Armorica,
- seconde année d'exploitation : l'équivalent du salaire de l'un des deux quart temps serait reversé par le cinéma à l'Armorica,
- à partir de la troisième année d'exploitation : l'équivalent du salaire de deux quart temps serait reversé à par le cinéma à l'Armorica.

Par ailleurs, nous pensons que les recettes en billetterie et les subventions obtenues grâce au label « Art et Essai » et au dispositif finistérien pour le Cinéma nous permettront de créer, dès la seconde année d'exploitation, un poste à temps plein de coordinateur cinéma, travaillant en concertation avec les autres salariés de l'Armorica. Mais si la municipalité souhaite qu'un plus grand pourcentage des recettes soit utilisé pour prendre en charge une plus grande partie des postes existants, le ratio emplois associatifs / emplois municipaux peut être réétudié. La première année nécessitera bien sûr une plus grande implication des bénévoles pour la mise en route de l'activité.

Fréquentation et recettes prévisionnelles annuelles du cinéma

Année d'exploitation	Nombre d'entrées	Recette attendue (€)		
		Entrées	Cartes d'adhésion	Totaux
2020	20000	100 000	6 000	106 000
2021	23000	115 000	8 500	123 500
2022	26000	130 000	9 000	139 000

CHARGES PRÉVISIONNELLES (2020-2022)

CHARGES	2020	2021	2022
Impôts, Sacem	12 530,00 €	14 409,00 €	16 289,00 €
Formation	10 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Masse salariale	15 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
Loc. et vacations films	44 390,00 €	51 048,00 €	57 707,00 €
Transport de films	2 288,00 €	2 486,00 €	2 884,00 €
Impression programmes	2 300,00 €	2 300,00 €	2 300,00 €
Confiserie / Boissons	1 939,00 €	2 229,00 €	2 520,00 €
Fluides et Nettoyage	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Entretien et Maintenance du matériel	8 000,00 €	9 000,00 €	10 000,00 €
Animations culturelles	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
Assurances	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Honoraires	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Frais postaux	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Achats fournitures	7 000,00 €	5 000,00 €	3 000,00 €
Réception, pots	2 000,00 €	3 000,00 €	3 500,00 €
Déplacements	3 000,00 €	3 500,00 €	4 000,00 €
Création site internet	3 000,00 €		
TOTAL	142 447,00 €	170 972,00 €	180 200,00 €

PRODUITS PRÉVISIONNELS (2020-2022)

PRODUITS	2020	2021	2022
Confiserie / Boissons	2 500,00 €	2 875,00 €	3 250,00 €
Entrées	100 000,00 €	115 000,00 €	130 000,00 €
Publicité et Mécénat	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Subvention Art et Essai CNC		10 500,00 €	10 500,00 €
Subvention Département Poste d'animateur Cinéma		7 650,00 €	7 650,00 €
Subvention Département Animation et festival		3 000,00 €	5 000,00 €
Participation Mairie (Fluide et nettoyage)	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Participation Mairie (Salaire personnel Armorica)	15 000,00 €	7 500,00 €	0,00 €
Carte adhérents	6 000,00 €	7 000,00 €	8 000,00 €
Produits financiers			
TOTAL	142 500,00 €	172 525,00 €	183 400,00 €

COMPTES DE RÉSULTATS PREVISIONNELS (2020-2022)

	2020	2021	2022
Produits	142 500,00 €	172 525,00 €	183 400,00 €
Charges	142 447,00 €	170 972,00 €	180 200,00 €
TOTAL	+ 53,00 €	+ 1553,00 €	+ 3200,00 €

ANNEXE

Extrait de l'étude de marché

Gérard Vuillaume

Conseil en Economie de l'Audiovisuel

Avril 2013

FICHE DE SYNTHÈSE

Avec la fermeture de l'Etoile en 2002, c'est une population de plus de 22 000 habitants dans un rayon de 15 minutes autour de Lannilis qui se trouve aujourd'hui dépourvue de cinéma.

L'ensemble de la zone d'influence du projet (Z.I.C.) bénéficie par ailleurs d'une croissance démographique supérieure à la moyenne nationale et à la moyenne départementale.

Z.I.C. du projet		Population 1990	Population 1999	Population 2010	Evolution démographique 1990/1999	Evolution démographique 1999/2010
Zone 1 : 0 à 10 minutes	LANNILIS	4 272	4 475	5 293	4,75%	18,28%
	Autres communes	9 431	10 149	11 955	7,61%	17,79%
	Total zone 1	13 703	14 624	17 248	6,72%	17,94%
Zone 2 : 11 à 15 minutes		18 366	18 922	22 651	3,03%	19,71%
Zone 3 : 16 à 20 minutes		25 231	25 463	28 213	0,92%	10,80%
Total Z.I.C.		57 300	59 009	68 112	2,98%	15,43%
FINISTERE		838 687	852 685	897 628	1,67%	5,27%
FRANCE		56 615 155	58 520 688	62 134 866	3,37%	6,18%

L'étude de marché confirme le besoin de création d'un cinéma dans ce secteur central du Pays des Abers :

- qui est suffisamment éloigné de Brest (26') pour limiter l'attractivité des multiplexes de l'agglomération,
- qui peut bénéficier de la fréquentation d'une population de passage relativement importante dans la zone littorale.

Sur les bases d'une programmation performante au regard de la proximité relative avec Brest, et en tenant compte de la perspective d'une ouverture d'un nouveau multiplexe dans cette ville, le marché potentiel d'un cinéma à Lannilis peut être estimé à :

- environ 72 000 entrées par an **dans l'hypothèse de la création d'un complexe de trois salles (hypothèse A)**. Pour atteindre ce marché potentiel, il est nécessaire de réaliser un cinéma de 430 fauteuils répartis en trois salles de 230, 120 et 80 fauteuils ;
- environ 58 000 entrées par an **dans l'hypothèse de la création d'un complexe de deux salles (hypothèse B)**. Dans ce cas, l'équipement optimal pour atteindre le marché potentiel serait de 320 fauteuils répartis en deux salles qui auraient respectivement 220 et 100 fauteuils.

Dans les deux hypothèses, les recettes prévues ne permettront pas de couvrir les frais de fonctionnement du futur cinéma.

Le projet doit donc être nécessairement envisagé dans le cadre d'un partenariat associant la Commune et le futur exploitant.

L'analyse financière montre en effet, comme dans la plupart des unités urbaines de cette taille, que la réussite d'un tel projet repose sur :

- l'engagement de la Collectivité qui est indispensable pour assurer la réalisation d'un équipement culturel qui représente un investissement important, et pour soutenir l'exploitation.
- l'engagement d'un exploitant qui aura la capacité de répondre aux contraintes de programmation et d'exploitation, indispensable pour atteindre le marché potentiel :
 - Films en sortie nationale ;
 - Travail d'animation important pour tirer parti des différents publics spécifiques qui caractérisent aujourd'hui le cinéma : les jeunes dont la fréquentation reste essentielle, mais également une nouvelle génération de seniors qui représentent désormais le tiers du public. La participation de bénévoles dans le fonctionnement du cinéma peut être un atout dans ce type de projet pour accentuer l'attractivité du cinéma, mais aussi contribuer à réduire de façon sensible les frais de personnel ;
 - Diversité des films, des séances et des horaires proposés pour tenir compte des attentes de ces différents publics.